

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 236

Rubrik: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Douce soirée

Rien de plus beau qu'une sortie nocturne sur la route de la pointe Vénus.

En quittant Papeete, les maisons s'écartent de la route, se cachent derrière les massifs. Sous la lune, l'ombre des cocotiers, des bananiers, des amandiers, des orangers, des flamboyants, des puraux entrelacés tache le sol comme une peau de léopard. La végétation étouffe le goudron. Puis c'est une clairière. La route vire, longe l'océan qu'on devine à des bribes de lumière et de sons. Après quelques kilomètres d'air salé, une masse sombre se dessine : le fameux bar « La Fayette » qui n'ouvre que lorsque ceux de la ville ont fermé.

Dans cette baraque en bois, les faces larges des vahinées, quelques Tahitiennes plus secrètes (femmes mariées sans doute) cherchant partout, ne s'arrêtant nulle part, d'énormes Polynésiens, qui, pour venir, ont tassé leur chair sur de petits vélomoteurs (tels des Arabes sur leurs ânes), tout ce monde des îles voisine avec les « popas » ahuris ; c'est-à-dire les Blancs : Français balourds, Anglais et Suédois barbus, Américains avec leurs compagnes parcheminées. Et piqués dans cette pâte, quelques hommes élégants, quelques Chinoises de classe. Au petit jour arrivent encore dans les voitures louées, de jeunes émancipés de Papeete. Brassée de paille qui rallume le feu du « La Fayette ».

Ce jour de fête, j'avais rencontré sur le quai de Papeete quatre femmes exagérément fardées, quatre passagères du M. (ce palace flottant qui fait le tour du monde et rate rarement l'escale de Tahiti), quatre Anglaises à la voix basse. Je ne devais pas oublier leurs visages.

Elles s'étaient engouffrées dans un taxi (avec des minauderies incroyables) quand je compris : ces quatre femmes étaient... des hommes, des travestis, de ces mâles dont le vice est de se poudrer,

se perruquer, revêtir jupes et corsages et jouer les cocottes.

Qu'en penseraient les indigènes ?

* * *

Le soir, les Tahitiens avaient illuminé leurs maisons. Par les baies vitrées on voyait des arbres chargés d'ampoules électriques, des bois sculptés, des coquillages. Les flaques d'eau qu'aucune lune n'éclairait plus, faisaient des crêpes de deuil sur la route. Pour la première fois, le grondement de l'océan me parut énorme et sinistre. Mais déjà j'approchais du « La Fayette ».

Une boue repoussante entourait le vieil hôtel, creusée, labourée par les roues des voitures et des scooters. Alors un spectacle horrible s'offrit à moi.

Dans la boue je vis quatre corps, quatre cadavres sur un champ de bataille. C'étaient des femmes, les robes souillées, les bas de soie arrachés, les chapeaux à quelques pas. Plus loin, appuyé sur sa voiture, un jeune chauffeur, un œil en sang, gémissait.

Les phares d'une voiture de police qui arrivait en hululant vinrent éclairer les faces des victimes. Quatre gueules cassées par la fureur des indigènes. Les quatre travestis aperçus l'après-midi, qui n'avaient pu s'empêcher de s'exhiber ici.

Je regardais ce mélange de sang et de fard, de bosses et de faux seins, d'ombre au pastel et d'œil au beurre noir, de vice et de misère. Je regardais ces dents cassées, ces pauvres soieries, cette lingerie grotesque baignant dans la boue noire.

Et, dans ce pays de paradis, je crus voir l'enfer.

G. B.

A NOS LECTEURS

Rappel : les bureaux de l'administration-rédaction (Saint-Pierre 1) seront fermés pendant tout le mois d'août.

Une guerre d'usure

Sous le signe « Egalité - Liberté - Indépendance », ce texte de la Commission révolutionnaire, que nous reprenons exceptionnellement dans les colonnes de « Domaine Public ».

« Un des plus cruels abus du luxe qui nous a longtemps dévorés, était la manie des riches de promener leur inutilité dans de vastes appartements. Cette usurpation de locaux avait porté très haut le prix des logements resserrés où la partie laborieuse du peuple était forcée de s'entasser. Les circonstances ont fait sentir les besoins de l'économie, et l'aristocratie fuyant devant l'égalité, a diminué notre population. Il en résulte que le nombre des appartements vacants, déjà considérable, augmente chaque jour. Cela met en souffrance une grande masse de propriétaires de fonds qui n'en retirent aucun fruit, tandis que, d'un autre côté, le prix exorbitant des anciennes locations ruine la masse des locataires qui sont obligés d'en continuer le paiement.

» Un tel état de choses est également vexatoire pour tous. Il est donc juste et d'un intérêt général, que le prix des locations soit ramené aux termes moyens et équitables qui se baseront naturellement sur la proportion qui existera entre le nombre des appartements à louer et celui des particuliers à loger.

» En conséquence, la Commission arrête que toutes les locations actuellement existantes seront cassées et regardées comme nulles et non avenues à la fin des semestres commencés et courants pour chacune d'elles. »

Signé :

Alex. Bousquet, président

Bernier, membre de la commission

L.E. Comte, secrétaire.

La guerre des loyers ne date pas d'hier : les présentes recommandations (légèrement adaptées au chapitre de la langue) ont été publiées à Genève, le 12 août 1794, en l'an III de l'Egalité genevoise.